

---

## Le rôle du professeur documentaliste dans l'enseignement de l'information et des médias en France: Perspectives de la FADBEN

**Martine Ernoult**

**Nicole Cardona**

**Gildas Dimier**

FADBEN, Paris, France

contact@fadben.asso.fr



Copyright © 2014 by Martine Ernoult, Nicole Cardona, and Gildas Dimier. This work is made available under the terms of the Creative Commons Attribution 3.0 Unported License: <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>

---

### Résumé:

*La Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale (FADBEN) contribue depuis 40 ans à la réflexion sur les savoirs info-documentaires et leurs modes d'enseignement. Dans le contexte de la « société du savoir », portée par l'UNESCO, où l'acculturation informationnelle doit favoriser l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des individus, l'Education à l'information et aux médias apporte une réponse aux enjeux posés par le numérique.*

*Les professeurs documentalistes, dans le système scolaire français, ont une action essentielle à mener, reconnue et inscrite dans la Loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'Ecole de la République (juillet 2013). Ils ont pour ambition de rendre les élèves, futurs citoyens, autonomes et responsables dans les environnements informationnel, médiatique et numérique.*

*La construction de ces savoirs info-documentaires prend pour objectif la compréhension de ce que sous-tendent ces phénomènes. Il s'agit de favoriser la critique éclairée des enjeux et des mécanismes des industries de l'information et de la communication, ainsi que de veiller à la distanciation à observer devant la course sans fin à l'innovation technologique et à la documentarisation de l'homme par l'exploitation de ses traces numériques. Il s'agit aussi de développer des attitudes éthiques et responsables lorsqu'il est fait usage de l'information ou que l'on se trouve en situation de publication.*

*La FADBEN, dans son Manifeste 2012, réclame la formalisation d'un curriculum info-documentaire, dispositif qui définit les contenus à transmettre et détermine leur mise en œuvre selon une progression des apprentissages et leur évaluation. La FADBEN y voit une double convergence : épistémologique, en réalisant la synthèse des éducations à l'information, aux médias et au numérique ; opérationnelle, en programmant la mise en œuvre de cet enseignement, à même de concourir à la réussite de tous les élèves.*

*Ce peut être là le terrain d'une réflexion inter-associative commune sur la culture de l'information, apprentissage essentiel à la construction de l'élève citoyen.*

**Mots-clés:** FADBEN, professeur documentaliste, enseignement, culture informationnelle, curriculum en information-documentation

---

# **Le rôle du professeur documentaliste dans l'enseignement de l'information et des médias en France : Perspectives de la FADBEN**

## **Introduction**

L'existence d'un corps de professeurs documentalistes est une spécificité du système scolaire français. Dans l'enseignement secondaire, ces personnels exercent dans les collèges, auprès d'élèves âgés de 10 à 15 ans, ainsi que dans les lycées généraux et technologiques, professionnels ou agricoles, où les élèves sont en moyenne âgés de 16 à 18 ans. Les professeurs documentalistes officient principalement dans les Centres de Documentation et d'Information (CDI) dont l'objectif, à leur création en 1974, était de pallier le déficit méthodologique des élèves en matière d'information et de documentation et le manque de formation des enseignants dans l'usage d'un centre de ressources et le travail sur document. C'est là le premier ancrage d'une revendication pédagogique forte que n'aura de cesse de défendre la Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale (FADBEN).

La mission et le statut des professeurs documentalistes sont définis dans leur Circulaire de missions, promulguée en 1986, et par la création, en 1989, d'un CAPES, certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré de Documentation, qui fait de ces personnels des professeurs à part entière.

L'articulation de ces axes de mission avec le CAPES de Documentation donne de la lisibilité aux missions dévolues aux professeurs documentalistes qui deviennent professeurs certifiés. Leurs fonctions sont partagées entre l'activité d'enseignant, l'activité de gestionnaire et l'activité de bibliothécaire, la cohésion de l'ensemble étant assurée par la dimension pédagogique.

La FADBEN, dont la création en 1972 fut portée par la revendication d'une prise de responsabilité pédagogique des personnels exerçant dans les CDI, a accompagné et continue d'accompagner ce mouvement. L'association professionnelle exerce à la fois un rôle de proposition et de représentation auprès des organisations nationales et internationales, mais elle contribue aussi à la réflexion et à la construction de contenus pour assurer le lien entre les avancées de la recherche et le travail des professionnels dans les établissements scolaires. Elle est membre de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques (IFLA) depuis 1989.

Forte de cette appartenance, l'association a repris les premières recommandations pédagogiques émises par les associations professionnelles des bibliothèques. Ce fut notamment le cas avec l'American Library Association (ALA) qui posa les fondements d'une pédagogie de l'*Information Literacy* dans les systèmes éducatifs. La FADBEN s'est par ailleurs emparée des modèles d'information élaborés dans les années 1990 pour associer des compétences cognitives aux compétences procédurales. L'association a su s'inspirer de l'*information problem solving*, qui fait désormais l'objet de modélisations, et s'engager dans une troisième voie, celle de la réflexion sur les savoirs info-documentaires : l'élaboration de contenus didactiques et leurs modes d'enseignement.

Aujourd'hui, elle s'est engagée dans l'élaboration d'une nouvelle didactique dont les objets d'études participent de la société dite de l'information, à savoir ses outils, ses usages, ses processus, ses produits et l'ensemble des problématiques que ces objets génèrent.

En France, ce qui frappe le plus est la divergence entre les injonctions politiques concernant l'importance de posséder de nouvelles compétences informationnelles et médiatiques, et la difficulté à promouvoir ces apprentissages en milieu scolaire.

A Lyon, dans le cadre du 80ème congrès de l'IFLA, la communication proposée aujourd'hui présente les derniers travaux de l'association professionnelle. Elle souhaite ainsi interpeller sur l'opportunité d'une collaboration inter-associative afin de pousser la convergence d'idée autour du développement de la culture de l'information.

### **Approches didactiques et pédagogiques**

La FADBEN contribue depuis 40 ans à la réflexion sur les savoirs info-documentaires, à l'élaboration de contenus didactiques et à leurs modes d'enseignement. Dans le contexte de la "société du savoir" portée par l'UNESCO, où l'acculturation informationnelle doit favoriser l'intégration sociale, culturelle et professionnelle des individus, l'éducation aux médias et à l'information apporte une première réponse aux enjeux essentiels posés par le numérique. A cette fin, les professeurs documentalistes ont pour ambition de rendre les élèves, futurs citoyens, autonomes et responsables dans les environnements informationnel, médiatique et numérique. A cette fin, ils œuvrent à l'appropriation des cultures qui y affèrent par l'acquisition de connaissances et l'utilisation des dispositifs socio-techniques appropriés.

De fait, le CDI est plus qu'une bibliothèque scolaire, c'est un lieu didactisé sur lequel s'appuie le professeur documentaliste pour mener son enseignement et favoriser les apprentissages des élèves. C'est habituellement le cas lors des séances de formation à la recherche documentaire, qui sont en particulier menées auprès des élèves de sixième, à l'entrée au collège, et de seconde, lorsque les élèves entrent au lycée. Il s'agit alors, pour l'essentiel, de familiariser les élèves avec le CDI et surtout de les initier à la recherche de documents et d'informations, qu'il s'agisse de travailler sur des documents imprimés ou sur le Web.

L'apparition, et plus encore la systématisation de l'usage d'Internet, ont impulsé une redéfinition du champ théorique sur lequel se fonde le professeur documentaliste dans sa pratique. Les épreuves actuelles du CAPES de Documentation en portent d'ailleurs la marque par la mention explicite des Sciences de l'Information et de la Communication (SIC) comme champ scientifique de référence. Ces évolutions ont notamment pris forme dans l'émergence d'une didactique de l'information-documentation, pour laquelle la FADBEN a œuvré en participant à la réflexion sur la définition de notions info-documentaires.

Un travail de longue haleine a été mené à partir d'un premier "Référentiel de compétences informationnelles des élèves" (FADBEN. *Mediadoc*, 1997) pour définir un corpus de savoirs scolaires en information-documentation. Complété en 2007 (*Mediadoc*, mars 2007) il retient 64 notions organisées autour de 7 notions organisatrices (Information, Document, Indexation, Source, Espace informationnel, Recherche d'information, Exploitation de l'information), qui constituent autant d'entrées à partir desquelles les professeurs documentalistes peuvent formaliser leur enseignement. A cet effet, ce corpus est accompagné d'exemples d'activités pédagogiques à mettre en œuvre afin de construire ces savoirs chez les élèves au cours de séquences en classe. Cette réflexion prend aujourd'hui un nouvel élan avec le *Wikinotions Info-Doc* de la FADBEN, plateforme collaborative sur laquelle chercheurs universitaires et professionnels en établissements scolaires sont invités à contribuer. Ce projet vise à actualiser le corpus de savoirs info-documentaires, à mutualiser les pistes et activités pédagogiques,

ainsi qu'à proposer une liste exhaustive des références scientifiques et professionnelles en la matière.

La pérennisation de ce travail de collecte, ouvert aux professionnels, est aujourd'hui possible parce que les professeurs documentalistes se sont emparés de ces outils pour développer leur propre pratique et concevoir les matériaux pédagogiques qu'ils utilisent dans leur enseignement. Une enquête récente, à l'initiative de la FADBEN, dont l'objectif était d'évaluer les pratiques professionnelles des professeurs documentalistes, est très instructive sur le dynamisme dont fait preuve la profession. Il ressort de cette enquête que les professeurs documentalistes dispensent, en moyenne, 7 heures de séances pédagogiques par semaine, en responsabilité seuls ou en interdisciplinarité avec d'autres enseignants. Il apparaît, à cet égard, qu'ils participent à l'essentiel des dispositifs pédagogiques en collège (Histoire des Arts, Parcours de Découverte des Métiers et des Formations, Découverte Professionnelle 3 heures...) comme en lycée (Travaux Personnels Encadrés, Éducation Civique Juridique et Sociale, Accompagnement Personnalisé...). On observe par ailleurs, à la lecture de cette enquête, que les professeurs documentalistes sont réactifs pour s'approprier les « objets » actuels, notamment numériques, pour les réinvestir dans leur enseignement. Ainsi en est-il des nouveaux médias, de l'identité numérique ou encore de la veille informationnelle, qui font l'objet de séquences pédagogiques pour construire les savoirs des élèves.

Le terme construire est ici à souligner, tant il caractérise la culture enseignante des professeurs documentalistes. C'est là un aspect important du métier. La pédagogie documentaire, et aujourd'hui la didactique de l'information-documentation, procèdent d'une élaboration dont l'origine s'inscrit dans une approche constructiviste des apprentissages et de l'acte d'enseigner. Dans ce contexte, le rapport qu'entretiennent les professeurs documentalistes à l'enseignement s'est construit en marge de la pédagogie traditionnelle, dans la mouvance de l'Éducation nouvelle. De fait, la pratique enseignante des professeurs documentalistes, si elle n'exclut pas les méthodes expositive ou magistrale, est davantage centrée sur l'apprenant et sa mise en activité.

En la matière, deux difficultés peuvent être pointées. Les professeurs documentalistes n'ont pas d'heures de cours allouées pour assurer ces apprentissages info-documentaires auprès de tous les élèves. De même ils n'ont pas à proprement parler de programme auquel se référer pour dispenser leur enseignement. Au-delà de la difficulté à pouvoir intervenir auprès des élèves, c'est bien souvent le sentiment de frustration qui prédomine. De fait, les professeurs documentalistes sont contraints de négocier avec la direction de l'établissement, ou avec les autres enseignants, des temps d'intervention auprès des élèves. Situation d'autant plus inconfortable qu'elle est soumise à nombre d'aléas qui viennent compliquer considérablement la tâche de ces professeurs. On comprendra, dès lors, au sujet des contenus, tout l'intérêt du travail engagé par la FADBEN pour définir les savoirs scolaires de référence qui participent de la construction de l'élève-citoyen, à même de comprendre les enjeux actuels et de demain.

## **Perspectives**

La construction des savoirs info-documentaires et ceux relatifs aux médias a pour objectif la compréhension de ce que sous-tendent ces phénomènes. Il s'agit, en conséquence, de favoriser la critique éclairée des enjeux et des mécanismes des industries de l'information et de la communication, ainsi que de veiller à la distanciation à observer devant la course à l'innovation technologique et à la « documentarisation » de l'homme via l'exploitation de ses

traces numériques. Il s'agit aussi de développer des attitudes éthiques et responsables dans l'usage de l'information ou dans une situation de publication.

Afin de répondre à ces enjeux, la FADBEN défend la mise en œuvre d'un enseignement qui développe la culture informationnelle des élèves. Dans un contexte marqué par l'extension d'environnements numériques qui tendent à se complexifier, la culture informationnelle a pour objectif de donner aux élèves des connaissances et des compétences médiatiques, informationnelles et numériques. La promulgation récente de la Loi d'orientation et de programmation pour la Refondation de l'école de la République<sup>1</sup> (juillet 2013), qui entérine la création de l'Éducation aux médias et à l'information (EMI), est un acte fort au regard des enjeux de citoyenneté portés par la formation des élèves.

Le rôle que sont amenés à jouer les professeurs documentalistes dans ce dispositif est reconnu et inscrit dans la loi. Il en va de même pour le Référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation (juillet 2013)<sup>2</sup> pour lequel la FADBEN a su faire reconnaître l'expertise des professeurs documentalistes qui « apportent les aides nécessaires aux élèves et aux professeurs notamment pour que les apprentissages et l'enseignement prennent en compte l'éducation aux médias et à l'information [et] interviennent directement auprès des élèves dans les formations et les activités pédagogiques de leur propre initiative ou selon les besoins exprimés par les professeurs de discipline ».

Pour autant, quand bien même les travaux engagés de longue date par la FADBEN, en lien avec les chercheurs universitaires, sont une contribution importante à la réflexion sur les contenus de l'EMI, la mise en œuvre de celle-ci suppose une réflexion globale d'importance dès lors qu'il s'agit d'en faire l'objet d'un enseignement à destination de l'ensemble des élèves. A cette fin, le Référentiel de compétences professionnelles évoque, pour les professeurs documentalistes, des champs théoriques destinés à faire l'objet d'apprentissages : « éléments des théories de l'information et de la communication [...] réglementation en matière d'usage des outils et des ressources numériques ; droit de l'information ainsi que les principes et les modalités de la protection des données personnelles et de la vie privée [...] principaux concepts et analyses en sociologie des médias et de la culture ».

Ce sont là des premières propositions qui demandent à être articulées au sein d'un dispositif qui fasse clairement apparaître les objectifs et les contenus de cette Éducation aux médias et à l'information. A cette fin, la FADBEN a eu l'honneur d'être contactée, en vue d'une audience, par le Conseil supérieur des programmes (CSP), dont l'un des axes de travail consiste à émettre des avis et des propositions sur « la conception générale des enseignements dispensés aux élèves des écoles, des collèges et des lycées, et l'introduction du numérique dans les méthodes pédagogiques et la construction des savoirs ». Si les conclusions de ce conseil n'ont pas encore été rendues au sujet de l'EMI, la FADBEN se félicite d'y apporter sa contribution.

---

<sup>1</sup>. France. Loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République. Journal officiel n° 0157 du 9 juillet 2013 disponible sur <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=cidTexte=JORFTEXT000027677984&dateTexte=&oldAction=rechJO&categorieLien=id>

<sup>2</sup>. France. Référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation. BO n° 30 du 25 juillet 2013 disponible sur

Dans son Manifeste 2012<sup>3</sup>, la FADBEN appelle de ses vœux la concrétisation d'un curriculum info-documentaire qui définisse les contenus à transmettre et détermine leur mise en œuvre selon une progression des apprentissages, et leur évaluation. L'association professionnelle est convaincue de la nécessité de cette progressivité des apprentissages, dans une logique de découverte, d'initiation et d'approfondissement, aux fins d'une véritable appropriation des savoirs et savoir-faire par les élèves. C'est une évolution essentielle en regard des limites actuelles d'une initiation circonscrite aux niveaux d'entrée en Sixième ou en Seconde. Au-delà de sa dimension prescrite, nécessaire pour garantir la formation de tous les élèves à l'échelle nationale, ce type de dispositif peut opérer la jonction entre l'acquisition de savoirs scolaires et la prise en compte des pratiques non formelles des élèves, particulièrement dans le contexte numérique. La formalisation d'un curriculum info-documentaire contribue par ailleurs à favoriser l'acquisition d'une culture professionnelle, dans la mesure où ce dispositif aborde les démarches pédagogiques mises en œuvre, ainsi que les activités et objets didactiques de référence, ou encore les différentes formes d'évaluation des acquis. Elle peut être aussi l'occasion d'un temps important de mutualisation des pratiques, dans une réflexion à mener sur les modèles d'enseignement et sur les méthodes pédagogiques de chacun.

La FADBEN voit dans la concrétisation de ce curriculum la réalisation d'une triple convergence : épistémologique, d'une part, en opérant la synthèse des éducations à l'information, aux médias et au numérique, professionnelle, d'autre part, en concourant à la formation et à l'auto-formation des professeurs documentalistes, opérationnelle, enfin, en programmant la mise en œuvre de cet enseignement, à même de concourir à la réussite de tous les élèves, citoyens de demain.

## **Conclusion**

Depuis 40 ans, la FADBEN s'emploie à défendre le rôle pédagogique des professeurs documentalistes, spécificité du système scolaire français, dans toute la richesse de leur mission. L'expertise de ces professeurs sans prétendre à servir de modèle, est un atout pour répondre aux enjeux du numérique.

L'objectif de la FADBEN est de préciser à quelles conditions il est possible de garantir à tous les élèves une culture informationnelle qui les rende autonomes et responsables, notamment dans des environnements numériques qui se complexifient.

A cette fin, la FADBEN appelle de ses vœux la formalisation d'un curriculum info-documentaire qui donne aux professeurs documentalistes les moyens de mettre en œuvre leur enseignement, afin de permettre aux élèves d'acquérir des connaissances et des compétences relatives à l'information, aux médias et au numérique.

Pour répondre à cette problématique, la collaboration inter-associative, bien engagée par l'IFLA dans ses travaux et ses orientations, peut permettre de parvenir à une convergence pour le développement de la culture de l'information.

---

<sup>3</sup>. FADBEN. Manifeste 2012 disponible sur <http://fadben.asso.fr/MANIFESTE-2012.html>